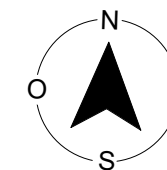


HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° B11 au 1er étage

ENTREE	3,98 m ²
SEJOUR CUISINE	30,16 m ²
CHAMBRE 1	11,71 m ²
CHAMBRE 2	10,78 m ²
CHAMBRE 3	10,64 m ²
SALLE DE BAINS	5,35 m ²
SALLE D'EAU	2,62 m ²
WC	1,18 m ²
DEGAGEMENT	6,45 m ²
SURFACE HABITABLE	82,87 m²
BALCON	30,85 m ²
SURFACE ANNEXE	30,85 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	113,72 m²

LÉGENDE				1/2
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur	
VC	Volet coulissant	C	Cuisson	
VB	Volant battant	LV	Lave-vaisselle	
GC	Garde corps	LL	Lave-linge	
	Soffite / Faux-plafond	Tri	Tri selectif	
PL	Placard	ETEL	Tableau électrique	
	Sèche-serviettes	CT	Chauffe-eau thermodynamique	

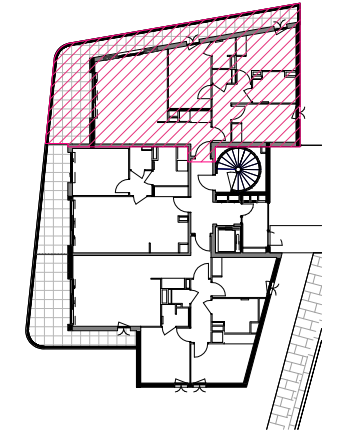
	Ouverture coulissante		Ouverture oscillo-battante		
Indice A	09/2022				
Echelle	0	1	2	3	4m



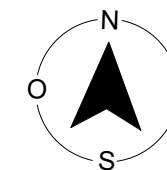
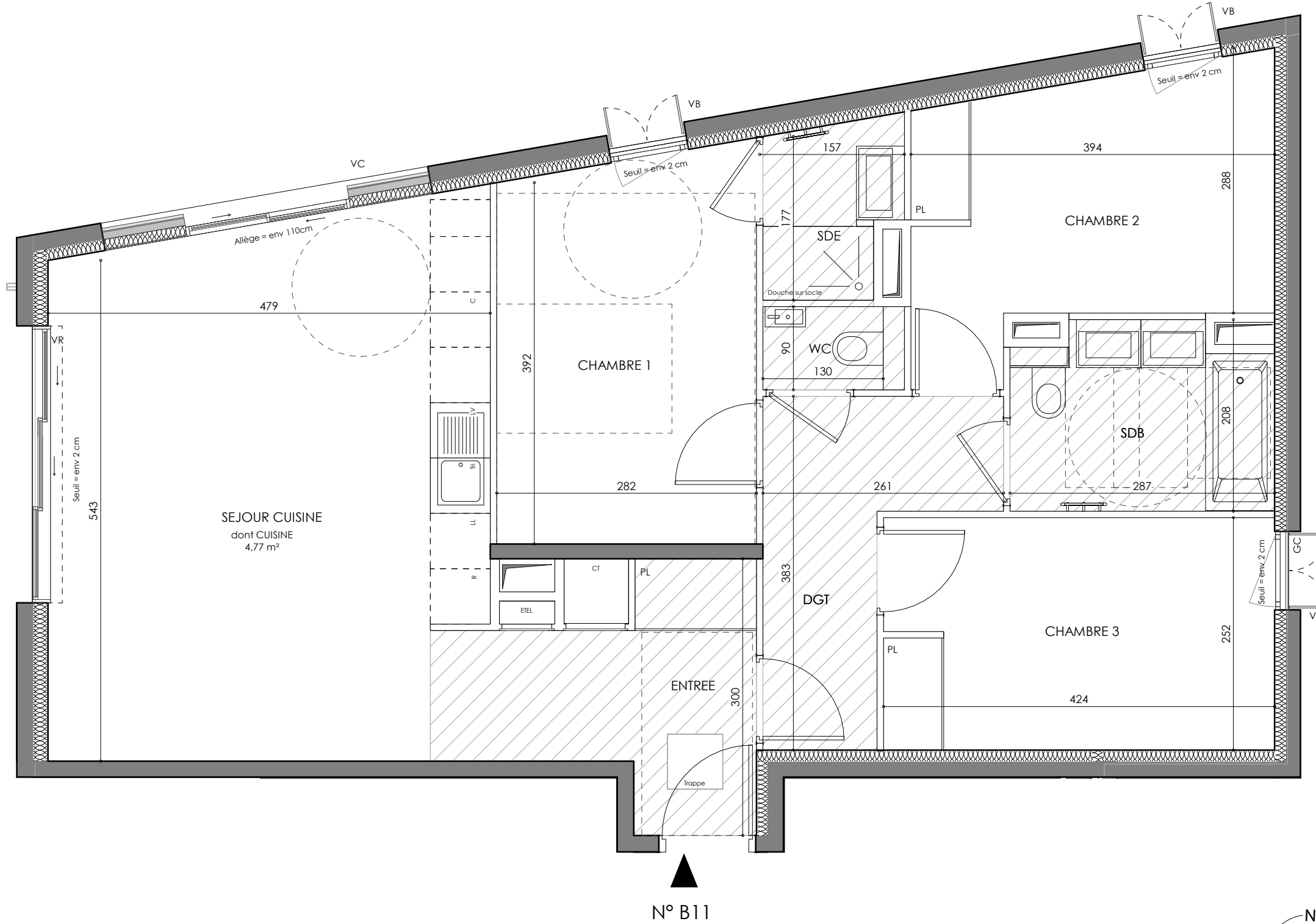
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



HALL B
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° B11 au 1er étage



LÉGENDE 2/2

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VC	Volet coulissant	C	Cuisson
VB	Volant battant	LV	Lave-vaisselle
GC	Garde corps	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	Tri	Tri selectif
PL	Placard	ETEL	Tableau électrique
	Sèche-serviettes	CT	Chauffe-eau thermodynamique



Indice A 09/2022

Echelle 0 1 2m

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »